

## Demande de Location de Véhicule

Voiture

Cyclomoteur(\*)

**Action Aid'Auto Location pour l'aide à l'Insertion Professionnelle**

TEL : 04 76 50 60 41 – FAX : 01 70 24 74 61 - @MAIL: aideautolocation@orange.fr

**→ → → DATE de la présente DEMANDE :**

<b>Le Référent Emploi</b>		Nom :
Structure :		Prénom :
Téléphone :		@mail :
<b>Le Bénéficiaire</b>		Nom :
Identifiant Pôle Emploi :		Prénom :
N° CAF :		Téléphone :
N° Permis de conduire :		Adresse :
Date Permis de conduire :		
Date et dép <sup>t</sup> naissance :		@mail :

### Informations concernant la demande du bénéficiaire :

Sa situation (cochez les cases)	Objet de la location (cochez la case)	Cause de la demande (cochez la case)	L'emploi (remplir les champs)
Jeune	Accès à l'emploi	Horaires	Type de contrat :
RSA socle	Maintien en emploi	Non Desservi	Emploi :
RSA activité	Accès à la formation	Mal desservi	Lieu de travail :
DE (moins 1 an)	Maintien en Formation	Déplacements	Nombre jours travaillés :
DELD	Création de l'Activité	<b>L'emploi</b> (remplir les champs)	Nombre heures hebdo. :
Salarié	Maintien de l'Activité	Entreprise :	Secteur d'activité :
Indépendant	Prospection pour création	Tel :	Agence Intérim :
Autre	Entretien d'embauche	Contact :	Tel :

Dates du contrat de travail ou de la formation : du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_

Remarques et commentaires éventuels :

Lors du prêt, il conviendra de présenter 1- le permis de conduire 2- la carte d'identité 3-un justificatif de domicile (+attestation d'hébergement éventuelle) 4- le contrat de travail 5-un chèque de caution 6-le paiement de la quinzaine d'avance et 7-prévoir de quoi mettre du carburant dans le véhicule 8-attestation RSA socle (s'il y a lieu)

**Un contrat spécifique de location sera signé entre Aid'Auto38 et le bénéficiaire.**

**UNE CAUTION de 350 €** est exigée (espèces ou chèque non encaissé). En absence de caution, la location n'est pas possible.

En cas de difficultés exprimées par le bénéficiaire, le référent social ou conseiller emploi peut demander qu'AID'AUTO 38 étudie la nécessité de prise en charge partielle de la caution par le Conseil Général de l'Isère, pour les Jeunes et bénéficiaire

RSA socle et pour la location d'une voiture uniquement. SI C'EST LE CAS mettre une croix là →

Le Carburant est à la charge du bénéficiaire. La location est payable d'avance, au minimum sur deux semaines. La durée d'un contrat est limitée à un mois. La durée maximale de location est limitée à 66 jours soit trois mois environ. Le bénéficiaire conservera le véhicule à son domicile pendant ses jours de repos. Il s'engage à ne pas l'utiliser, au risque de voir la caution immédiatement retirée.

**Pour les publics RSA socle cette demande est à adresser simultanément au décideur du financement APRE. Pour les autres public (financement Région-RA), Aid'Auto 38 est seul destinataire de la demande. Dans tous les cas Aid'Auto38 adresse un devis au Décideur RSA socle ou au Responsable du CTEF concerné, avec copie au Référent Emploi.**

**Ne rien faxer d'autre. Les photocopies des documents demandées seront faites sur place.**

**TARIF 2012.** Il est établi sur la base de 5 jours par semaine, quelque soit le nombre de jours hebdomadaires travaillés. La semaine de location est facturée **125,00 €** pour l'institution et **25,00 €** pour le bénéficiaire (soit respectivement 25,00 € et 5,00 € par jour sur la base de 5 jours par semaine). Le fractionnement par jour est appliqué la semaine de prise et de restitution du véhicule.

<p><b>Le référent Emploi</b> (signature obligatoire)</p>	<p><b>Accord du Décideur</b> (nom, qualité, cachet et signature)</p>
--	--